

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



**MADE IN SOISSONS, NOTRE VILLE, GÉNÉRATIONS, HABITER**

## **20 janvier : le recensement c'est l'affaire de tous !**

L'installation de jeux pour enfants, les infrastructures routières, les horaires de train... L'air de rien, tous ces choix qui décident de notre quotidien dépendent notamment de quelques chiffres... Ceux du recensement.

Mis en ligne le 18 janvier 2022



A partir du 20 janvier, ils sont 7 agents assermentés, formés et dûment habilités à arpenter le quartier qui leur a été attribué. Leur travail a d'ailleurs déjà débuté : repérage, vérification du nombre de boîtes aux lettres, immeuble ou maison... Ce travail aux allures d'enquête vise à faciliter ensuite le recensement en tant que tel prévu entre le 20 janvier et le 26 février.

**L'outil numérique est privilégié. Ainsi, l'agent recenseur dépose dans le cas des maisons individuelles un document permettant de répondre via Internet. Si vous habitez dans un immeuble, l'agent recenseur vous remet le formulaire en mains propres. Il demeure possible de solliciter l'agent en charge de votre secteur afin d'obtenir un formulaire papier.**

Apporter réponse aux agents recenseurs est essentiel. En effet, connaître avec précision la composition de notre population, c'est pouvoir déterminer les projets à mener demain pour tous.

Illustration concrète ? Les recensements antérieurs ont permis à Soissons de définir par exemple les quartiers dans lesquels il était utile d'installer des aires de jeux pour enfants. Ces chiffres, ce sont aussi ceux qui donnent les arguments pour maintenir ou renforcer les lignes de train indispensables.

## Le saviez-vous ?

Le recensement de la population ne date pas d'hier. Dès l'Antiquité que cela soit pour les pharaons ou les empereurs romains, il est vite apparu utile de quantifier la population.

En France, c'est en 1841 que le recensement tel qu'on le connaît encore aujourd'hui se met en place. Ce recensement est désormais basé sur le lieu de domicile. Et c'est toujours le cas en 2022.



## Les chiffres

Nbre de logements recensés en 2022 : 1225

## Précautions d'usage

En aucun cas, les agents recenseurs ne rentrent dans votre domicile. Leur questionnement ne concerne que des données factuelles sur le lieu d'habitation telles que le nombre de personnes composant le foyer.

Dans le cas du moindre doute, vous devez par réflexe informer immédiatement les services de la police municipale (tél. : 03.23.59.90.90.).

Chaque agent recenseur est identifié par un badge et s'est vu confier un quartier.

## Agents recenseurs

- > Sébastien DUMOTIER : Saint-Crépin
- > Gilles BACLET : Lamartine - Maupas
- > Abdelchakir EL HOSNI : Presles
- > Brian BERNIER : Gare - Chevreux
- > Rémy LEPAGE : Centre-Ville
- > Alexis TOPIN : Gouraud - Bd Jeanne d'Arc
- > Morgan MONFILS : Saint-Waast - Saint-Médard



 RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

**VILLE DE SOISSONS**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

